

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 12 MAI 2016**

=====

L'an deux mille seize, le douze Mai à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Aranc (Ain), se sont réunis, sous la présidence du maire Monsieur Daniel Mathieu, sur la convocation qui leur a été adressée le 4 Mai 2016.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

**Présents** : Daniel MATHIEU, Marie-Claude SAVEY-GARET, Guy DOLEATTO, Annie NAVEL, Colette RAFFIER, Dominique BESSON, André VAUBOIN. Nathalie VARIGNIER Jacques SAVEY – Frédéric GUILLAUME, Philippe JANODY.

**Absent** : aucun

**Nombre de votants en début de séance : 11**

**Mme Colette RAFFIER est nommée secrétaire de séance.**

*Mr le Maire souhaite que soit rajouté à l'ordre du jour le point suivant :*  
*- signature d'une délibération pour l'intégration de parcelles au régime forestier*

*En questions diverses :*

*Examen devis pour occultation fenêtre de la salle polyvalente.*

**1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2016**

Le procès-verbal du conseil municipal du 7 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.

**2) PORTE A CONNAISSANCE DES DEMANDES DE L'ENTREPRISE REYDELLET ET AUTORISATIONS A DONNER :**

A leur demande, Mr le Maire a rencontré Béatrice et Pierre-Yves Reydellet pour plusieurs requêtes.

- Ils sollicitent une autorisation écrite pour prendre l'eau à la borne incendie pour remplir leur bac de traitement. Cette autorisation leur avait été accordée sous le mandat de Mr Emin, mais n'avait jamais fait l'objet d'un écrit.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à leur demande.

- Dans le cadre d'un contrôle de la DREAL, ils sont tenus d'effectuer des prélèvements d'eau en amont et en aval de leur établissement pour analyser la nappe phréatique. Ils sollicitent l'autorisation d'effectuer ces prélèvements dans le puits (vers JP Billard) et dans le puits situé derrière le four. Ces puits seraient fermés par une plaque métallique avec cadenas (pris à leur charge).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à leur demande.

- Ils souhaitent également mettre en place des panneaux indiquant la scierie vers la Grange Goyet et le Poteau Bleu.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et charge Mr le Maire de se renseigner auprès de la Direction des Routes pour les formalités.

### **3) PORTE A CONNAISSANCE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE DE WILLY ORAISON ET MDANDAT D'INSCRIPTION AU REPERTOIRE DEPART/INSTALLATION AUPRES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE :**

Mr Willy Oraison cesse l'activité de son exploitation agricole à la fin de l'année 2016. Mr le Maire en attente de son courrier officiel, lui enverra un courrier en recommandé pour officialiser cette cessation d'activité.

La Chambre d'Agriculture nous a adressé un mandat d'inscription au répertoire départ/installation, sous forme d'une convention pour inscrire notre demande de recherche d'exploitant. Des candidats nous seront alors présentés par la Chambre d'Agriculture.

Cette convention s'élève à 1 800 € TTC.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et autorise Mr le Maire à signer la convention.

### **4) POINT D'INFORMATION SUR LES PROJETS EN COURS :**

Mr le Maire récapitule les projets et travaux en cours :

- ✓ **Piste forestière de Malaval** : la réception des travaux a eu lieu jeudi 12 mai. Il reste à installer une barrière au sommet de la piste.
  
- ✓ **Eclairage public** : Mr le Maire a reçu l'entreprise Salendre et ERCD. Les travaux devraient commencer en juin (armoire Salagnat, 2 points lumineux, 1 lampadaire vers Dynacité au Lotissement). Le changement du point lumineux à Rougemont (vers JP Billard) se fera dans l'année.  
En ce qui concerne l'éclairage de la place de la Cure des Pézières, les travaux ne sont pas encore chiffrés. Il y a un poteau à déplacer et enlever celui qui se trouve vers la façade de l'église et le mettre sur la place. Il faudra choisir un modèle. Mr le Maire demandera les tarifs.

L'éclairage de la façade de la Mairie est à revoir. Un devis sera établi pour remplacer les projecteurs par des leds.

- ✓ **Dossier plantations** : le devis initialement établi par l'ONF d'un montant de 70 000 € a été revu et ramené à 55 077 € pour 12 ha de plantations. (Raclet, une partie de la Teyssonnière, Machurieux, Salendru). Ces plantations se feront l'année prochaine mais il était impératif de déposer le dossier cette année pour s'inscrire dans le cadre du Livre Blanc qui se termine à la fin de l'année. Une subvention de 28 800 € nous a été accordée.
  
- ✓ **Borey** :
  - **Pour le dossier de la STEP d'Aranc** une réunion aura lieu le 3 juin prochain avec le géomètre et le propriétaire du terrain pour situer le bornage ainsi que pour connaître les résultats d'analyses géotechniques qui ont été faites dernièrement. Le début des travaux sont prévus pour septembre avec un lancement de l'appel d'offres auprès des entreprises en Juillet.
  - **Pour l'étude du schéma directeur de l'assainissement d'Evosges et le diagnostic de la lagune**, une réunion aura lieu le Jeudi 9 juin à 9 h à la mairie d'Evosges.
  - **Pour le dossier du curage de la lagune**, les 2 exploitants Mr Jacquemet et Mr Ravaz ont été rencontrés et sont prêts à étaler les boues début octobre sur leur terrain.

Une réunion du Comité Syndical sera prochainement programmé, car il serait judicieux de lancer l'étude de l'assainissement pour Rougemont et Résinand avant 2020 date à laquelle les compétences eau et assainissement vont être transférées aux intercommunalités.

L'Agence d'Ingénierie a transmis une proposition de convention pour l'étude de faisabilité d'un montant de 3 150 €.

## 5) **COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX DU 11 MAI 2016 ET ACCEPTATION DES DEVIS :**

Guy Doléatto rappelle les différents travaux à réaliser :

- **Mise en peinture Façades bâtiment Besson (place de la Mairie)** : 2 devis nous ont été adressés.  
L'entreprise BONATO (avec peinture). Demander des explications et détails.  
Une autre entreprise propose avec crépi : demander des échantillons. Dossier à suivre.
  
- **Toiture salle polyvalente** :
  - En peinture :*  
Entreprise BONATO : mise en peinture (lui demander des détails)
  - Changement des tôles :*  
Entreprise CARRIER  
Entreprise LYAUDET

Entreprise Nesme

Attendre d'autres devis.

- **Eiffage** : un devis pour le PATA de 13 000 € TTC. La commission travaux souhaite réaliser chaque année une rue en enrobé dans les villages.
- **Travaux toitures églises et école de Rougemont** : ils ont été réalisés par l'entreprise Lyaudet pour un montant de 2 590.75 € TTC.
- **Ecole de Rougemont** : Guy Durochat a remplacé l'antenne TV qui était tombée pour un montant de 283.14 €.
- **Local technique** : Dominique Besson a établi un devis pour une dalle en étage au fond du local technique, avec structure métallique + barrière de protection pour un montant de 4 500 € HT.
- **Abords du Terrain de sport** : Le banc et la table pique-nique seront installés vers le terrain de sport. Une schappe béton était prévue mais voir avec Sylvain Marguier si possibilité de récupérer 3 grosses pierres pour la mise en place.
- **Matériel** : une débroussailleuse et un groupe électrogène ont été achetés chez Servinature pour un montant de 1 866.10 € TTC.
- **Local à archives** : des rayonnages seront achetés chez Grofilex.
- **Accessibilité école** : les travaux seront à faire d'ici la fin de l'année.
- **Accès mairie** : mettre en place une rampe pour l'escalier.

## **6).COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE POUR LA SECURISATION DU VILLAGE D'ARANC ET SUITE A DONNER :**

André Vauboin présente le diaporama des différentes propositions faites par l'Agence d'Ingénierie.

Les aménagements de la place du lavoir, de la rue du Marais, de la liaison Place de la Mairie et de la rue du Stade – Place de la Mairie sont validés.

Revoir les propositions à l'entrée du village (côté Nord) si possibilité d'une mise en place d'une double écluse.

Revoir la proposition entrée du village (côté Sud) le faubourg, pose d'un ralentisseur ou d'une écluse et voir avec les riverains.

Revoir l'aménagement du Mont d'ARANC : arrêt ou non du car scolaire.

## **7) COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 MAI :**

Marie-Claude Savey fait le compte rendu du conseil communautaire qui s'est tenu le 3 mai dernier.

Le groupe d'opposants aux canons à neige ont déposé une motion auprès du Président de la COM/COM avant le début de la séance. Ils ont été reçus par Philippe Emin samedi 7 mai.

### **ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE : Parcelles à soumettre au Régime Forstier**

Mr le Maire rappelle le souhait de la commune d'intégrer au régime forestier une partie des parcelles H 190 (Ralet), H 192 – 196 – 197 (Folleiras), H 782 (Devant Chanoz) qui seront plantées.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et adopte la délibération.

### **8) QUESTIONS DIVERSES**

- **Compte rendu de la réunion du Comité Local du Dreffia du 10 mai 2016** : Marie-Claude Savey-Garet fait le compte rendu de la réunion.
- **Devis occultation fenêtre salle polyvalente** : plusieurs devis ont été reçus :
  - JB Julliard : pose lambris
  - Bonato : en peinture
  - D. Lafavergeres : volet abattant en bois avec câble

Proposition est faite de voir s'il est possible d'installer un rideau avec tringle coulissante. Dossier à suivre.

**Prochain conseil municipal le Jeudi 2 JUIN 2016 à 20 h 30**

**SEANCE LEVEE A 23 H 30**

Le Maire,

Daniel Mathieu